

Fiche-outil

Qu'est-ce qu'un éco-délégué ?

Visionner deux vidéos sur le lien suivant :

<https://www.education.gouv.fr/cid144975/des-eleves-eco-delegues-pour-agir-en-faveur-du-developpement-durable.html>

Introduction

Les classes de collège et de lycée élisent des éco-délégués pour participer activement à la mise en œuvre du développement durable dans leurs établissements. À travers ces élections et les projets écoresponsables menés toute l'année, les élèves deviennent acteurs à part entière pour faire des établissements des espaces de biodiversité, à la pointe de la lutte contre le réchauffement climatique.

Les élèves, acteurs du développement durable

La lutte contre le changement climatique et en faveur de la biodiversité sont deux sujets majeurs pour l'avenir. Elles impliquent une mobilisation de l'ensemble de notre société et des évolutions profondes des comportements individuels et collectifs.

Les élèves sont **les premiers acteurs de la question écologique au sein des écoles et établissements**. En septembre 2019, les collégiens et les lycéens éliront un éco-délégué par classe.

Pour que les écoles et établissements deviennent un terrain d'engagement en faveur du développement durable et de la lutte contre le changement climatique, [huit mesures concrètes sont mises en application et amplifiées dès la rentrée 2019](https://www.education.gouv.fr/cid144421/une-ecole-engagee-pour-developpement-durable-transition-ecologique.html). Parmi celles-ci, les élections des éco-délégués. (<https://www.education.gouv.fr/cid144421/une-ecole-engagee-pour-developpement-durable-transition-ecologique.html>)

Pourquoi des éco-délégués ?

Les éco-délégués sont à la fois des **co-pilotes et des ambassadeurs des projets pédagogiques** menés au sein des établissements scolaires. Ils participent au comité de pilotage des projets, informent leurs camarades sur les avancements et les poussent à s'y engager.

Les compétences acquises par les éco-délégués peuvent être valorisées dans le livret scolaire, mais également dans leur parcours éducatif Citoyen.

Les élections d'éco-délégués de classe peuvent intervenir parallèlement aux élections des délégués d'élèves et selon les mêmes modalités.

Quelles sont les missions des éco-délégués de classe ?

Les éco-délégués jouent un rôle essentiel pour mettre en œuvre la transition écologique et le développement durable dans l'ensemble des écoles et des établissements scolaires, qui sont autant de lieux et de vecteurs de cette démarche.

La mission des éco-délégués est d'**apporter leur engagement et leurs connaissances** à leurs classes en faveur du développement durable. Les éco-délégués sont **les ambassadeurs de cette vision** qui unit le respect de la planète, le respect du Vivant et le respect de l'autre.

Leurs missions s'articulent autour des grands enjeux du développement durable :

- **Limiter la consommation d'énergie**
- **Protéger la biodiversité**
- **Éviter le gaspillage alimentaire**
- **Réduire et trier les déchets**
- **S'unir pour engager son établissement dans la lutte contre le réchauffement climatique**

De manière générale, **ils sensibilisent leurs camarades aux gestes quotidiens qui permettent d'économiser l'énergie et de lutter contre le réchauffement climatique** (éteindre les lumières, vérifier qu'en hiver les fenêtres sont fermées et que les radiateurs sont bien réglés, contribuer à l'installation de poubelles de tri des déchets de la classe, proposer des initiatives et actions comme les "marches vertes", etc.).

La démarche de développement durable des écoles et établissements

Le label "**E3D École/Établissement en démarche de développement durable**" est attribué aux écoles, aux collèges et aux lycées généraux, technologiques et professionnels, ainsi qu'aux centres de formation d'apprentis qui entrent en démarche globale de développement durable.

La démarche des écoles et établissements labellisés "E3D École/Établissement en démarche de développement durable" :

- prend explicitement en compte les relations entre l'environnement, la société, l'économie, voire d'autres dimensions, propre au développement durable ;
- est présentée au conseil d'école ou d'administration pour être inscrite dans le projet de la structure scolaire.

Les écoles et établissements en démarche globale de développement durable (E3D) associent l'ensemble de la communauté éducative.

L'obtention de ce label ne constitue pas un aboutissement, mais elle est surtout la marque d'une volonté de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.

En bref, être éco-délégué, ça veut dire quoi ?

Être éco-délégué de classe, c'est :

- **Être un élève respectueux de l'environnement** et montrer l'exemple.
- **Sensibiliser ses camarades aux gestes quotidiens** qui permettent d'économiser l'énergie et de lutter contre le réchauffement climatique (éteindre les lumières, vérifier qu'en hiver les fenêtres sont fermées et que les radiateurs sont bien réglés, installation de poubelles de tri des déchets de la classe, etc.).

- **Être force de proposition** (proposition d'initiatives et d'actions, comme les « marches vertes », etc.).

Être éco-délégué d'établissement, c'est :

- **Sensibiliser ses camarades aux gestes quotidiens** qui permettent d'économiser l'énergie et de lutter contre le réchauffement climatique (éteindre les lumières, vérifier qu'en hiver les fenêtres sont fermées et que les radiateurs sont bien réglés, installation de poubelles de tri des déchets de la classe, proposition d'initiatives et d'actions, comme les « marches vertes »).
- **Identifier les actions et les projets** contribuant à améliorer la biodiversité, diminuer l'impact énergétique de l'établissement (émissions de carbone), promouvoir des gestes écoresponsables de l'ensemble de la communauté éducative, sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire, promouvoir une action sur le territoire environnant de l'établissement.

Parlant de gaspillage alimentaire, prière de visionner la vidéo « Zéro-déchet : Une « table de don » à la cantine d'un collège, sur le lien ci-dessous:

<https://www.education.gouv.fr/cid205/l-education-developpement-durable.html>

Ghada KOZAK A. C.